



SAINT-PATRICE-DE
SHERRINGTON

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE 9 MAI 2023

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que :

Le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le mardi 9 mai 2023 à 19 h à la salle de la FADOQ au 234, rue des Loisirs.

Conformément au *Code municipal du Québec*, les délibérations du conseil au cours de cette séance porteront uniquement sur les points suivants ;

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
4. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS (RELATIVE À L'ORDRE DU JOUR)
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
6. ADMINISTRATION, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES
7. POLITIQUE ET RÉGLEMENTATION MUNICIPALE
8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT
 - 8.1. Demande de dérogation mineure no DM 2023-6 258 232
9. TRAVAUX PUBLICS
10. LOISIRS, CULTURE ET FAMILLE
11. DEMANDE AU CONSEIL, RAPPORT DU MAIRE ET TOUR DE TABLE
12. VARIA
13. PÉRIODE DE QUESTIONS
14. LEVÉE DE LA SÉANCE
 - 14.1. Levée de la séance

Le tout conformément à la Loi. Donné à Saint-Patrice-de-Sherrington, ce 3^e jour du mois de mai 2023.

Clément Costanza,
Directeur général et greffier-trésorier